



APPARTEMENT 2A

CHAMBRES	2
SURFACE	90.79 M ²
TERRASSE	15.33 M ²

REMARQUES
 La surface de l'appartement est calculée jusqu'à mi-murs extérieurs et murs séparatifs intérieurs. Les gaines techniques sont non déduites. La surface des locaux est une surface nette entre murs. La surface de la terrasse est une surface nette de la façade au bord de la terrasse. Implantation, nombre et dimensions des gaines techniques à confirmer ultérieurement. Le mobilier repris sur les plans est donné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente. Ces dessins ont pour objectif de suggérer l'organisation possible de l'appartement.
 Document non contractuel.

Architecte: Atelier d'Architectes Marc Borsu.



Résidence Montaigne à Heusy